

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE OU PRELIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA2000



Pourquoi?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un <u>animateur Natura 2000</u>, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

Pour qui?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Définition:

L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : olivier pinel

Commune et département) : lambesc, 13

Adresse: le platane chemin du coussou 13410 lambesc

Téléphone: 04 42 28 64 57 Fax:

Email: pinel.olivier@wanadoo.fr Nom du projet: défrichement

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ? dossier soumis à autorisation de défrichement.

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Défrichement de la parcelle BD 45 dans son entier, et d'une partie des parcelles BD 177, BD 178, BD 175, BD 176 et BD 140. La surface totale de la zone à défrichée est de 3,5 ha. Les parcelles BD45, BD140, BD175, BD 176, BD 177 et BD 178 sont d'anciennes oliveraies qui étaient en majeur partie encore cultivées en 1930. seule la BD 176, ainsi que les parties est de la BD 175 et de la BD 140 étaient déjà abandonnées en 1930, mais même ces parties déjà abandonnées en 1930 étaient des oliveraies puisque dans ces parties, comme dans tout le reste des parcelles, il y a encore de très nombreux oliviers vivants (rejets à partir des mattes après incendie en 1968). Suivant les parcelles, entre 60% et 80% des oliviers plantés au 19 ème siècle sont encore vivants. actuellement, hormis les oliviers, les parcelles sont couvertes de pins ayant une trentaine d'années seulement, mais comme le vallon a été parcourut par un incendie en 1968, l'état boisé à plus de 30 ans, ce qui soumet le projet à autorisation de défrichement. le projet consiste à remettre en culture la zone qui était autrefois des oliveraies, et qui correspond au couloir de feux parcourut par l'incendie de 1968 (voir document 18119 fournit par la DDTM et photo aérienne de 1968). Le but du projet est la réhabilitation des oliviers encore vivants et la plantation de chênes verts truffiers, le tout conduit en agriculture biologique.

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au $1/25~000^{\rm e}$. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :	
Nom de la commune : lambesc N° Département Lieu-dit : bidaine	t : 13
Hors site(s) Natura 2000 X A quelle distance ?	•
A 200 mètres du site n° : FR9310069	
c. Étendue/emprise du projet, de l'intervention	e la manifestation ou de
Emprises au sol temporaire et permanente de l' connue) : 35000 (m2) ou classe de surface app correspondante) :	
□ < 100 m²	□ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
□ 100 à 1 000 m²	X > 10 000 m ² (> 1 ha)
- Longueur (si linéaire impacté) : (m.	.)
- Emprises en phase chantier : (m.)	
- Aménagement(s) connexe(s) :	
Préciser si le projet, la manifestation ou l'interve (exemple : voiries et réseaux divers, parking, succinctement ces aménagements. Pour les manifestations, interventions : infrastructu logistique, nombre de personnes attendues.	zone de stockage, etc.). Si oui, décrire
 d. Durée prévisible et période en manifestation ou de l'interven 	
Projet, manifestation :X diurne□ nocturne	
- Durée précise si connue : (jours, mo Ou durée approximative en cochant la case corr	respondante :
X < 1 mois	\square 1 an à 5 ans

□ 1 mois à 1 an	$\square > 5$ ans
- Période précise si connue :(de t Ou période approximative en cochant la(les) ca	
□ Printemps	X Automne
□ Eté	□ Hiver
- Fréquence : □ chaque année □ chaque mois □ autre (préciser) : 1 seule fois (défrichement	
e. Entretien / fonctionnement /	rejet
Préciser si le projet ou la manifestation générera des phase d'exploitation (exemple : traitement chimiq d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, race succinctement (fréquence, ampleur, etc.).	ue, débroussaillage mécanique, curage, rejet
La culture des oliviers et des chênes truffier se des oliviers sera contrôlée par piégeage. Le seu bouillie bordelaise sur les oliviers.	
f . Budget	
Préciser le coût prévisionnel global du projet.	
Coût global du projet :ou coût approximatif (cocher la case correspond	
□ < 5 000 €	□ de 20 000 € à 100 000 €
x de 5 000 à 20 000 €	□ > à 100 000 €
	2 7 4 1 00 000 0
2 Définition et cartographie d	e la zone d'influence du projet
La zone d'influence est fonction de la nature du princidences d'un projet sur son environnement peuv bruit, rejets dans le milieu aquatique). La zone d'influence est plus grande que la zone d'inconvient de se poser les questions suivantes :	vent être plus ou moins étendues (poussières,
Cocher les cases concernées et délimiter cette zone au 1/50 000ème.	e d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou
☐ Rejets dans le milieu aquatique	
$\ \square$ Pistes de chantier, circulation	
$\ \square$ Rupture de corridors écologiques (rupture de cont	tinuité écologique pour les espèces)
☐ Poussières, vibrations	

□ Pollutions possibles
☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
□ Bruits
□ Autres incidences
3 Etat des lieux de la zone d'influence
Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.
PROTECTIONS:
Le projet est situé en :
□ Réserve Naturelle Nationale
☐ Réserve Naturelle Régionale
□ Parc National
☐ Arrêté de protection de biotope
□ Site classé
X Site inscrit les parcelles sont dans le prérimètre de protection du château de bidaine, mais pas dans son champ de visibilité.
□ PIG (projet d'intérêt général) de protection
□ Parc Naturel Régional
${\sf X}$ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) le projet est situé en zone ZNIEFF de type II
☐ Réserve de biosphère
☐ Site RAMSAR
USAGES:
Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.
□ Aucun
□ Pâturage / fauche
□ Chasse
□ Pêche
☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre)
X Agriculture
X Sylviculture
□ Décharge sauvage
☐ Perturbations diverses (inondation, incendie)
□ Cabanisation
□ Construite, non naturelle :
□ Autre (préciser l'usage) :

Commentaires : les parcelles sont d'anciennes oliveraies boisées depuis une trentaine d'années, une grande partie des oliviers sont encorte vivants.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES:

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une <u>cartographie</u> <u>de localisation approximative des milieux et espèces</u>.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1: 0	Dilvier
Photo 2: o	olivier
photo 3:	pins
Photo 4:	pins
Photo 5:	

TABLEAU MILIEUX NATURELS:

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :	x	Pins de 30 ans environ, suite à incendie en 1968
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre:		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre:		

Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre:	
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE:

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes			
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.
Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :
Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation):

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

X **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

il s'agit de la remise en culture d'anciennes oliveraies, dont la majorité des oliviers sont encore vivants. les chênes verts truffiers et les oliviers seront conduits en agriculture biologique. de plus, le vallon à remettre en culture est orienté nord-ouest/sud-est, ce qui le rend particulièrement vulnérable aux incendies. il a d'ailleurs déjà brûlé en 1968. la remise en culture du vallon fera office de coupe feux en cas d'incendie, d'autant que la zone a remettre en culture reprend le parcours exact du feux de 1968.

 \square **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu): lambesc Signature:

Le (date): 10/12/2018

Olmin Panel -

Ou trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans I' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 » :

Sur le site internet de la DREAL :

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

- Information cartographique **GeoIDE-carto**:

Sur le site internet de la DREAL :

<u>http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr</u> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- Dans les fiches de sites région PACA :

Sur le site internet du ministère :

<u>http://www.developpement-durable.gouv.fr</u> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- Dans le Formulaire Standard de Données du site :

Sur le site internet de l'INPN :

http://inpn.mnhn.fr (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- Auprès de l'animateur du site :

Sur le site internet de la DREAL :

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

<u>- Auprès de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du</u> département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' «Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»